

Demande d'aménagement de contrôle continu
(à déposer avant le 30 septembre 2025)

(Cochez chaque semestre pour lequel vous demandez la dispense)

☐	LICENCE Semestre 1	☐	LICENCE Semestre 5	☐	MASTER Rech Semestre 1
☐	LICENCE Semestre 2	☐	LICENCE Semestre 6	☐	MASTER Rech Semestre 2
☐	LICENCE Semestre 3			☐	MASTER Rech Semestre 3
☐	LICENCE Semestre 4			☐	MASTER Rech Semestre 4

Motif de la demande d'aménagement du contrôle continu : (joindre impérativement une pièce justificative) :

.....

.....

NOM : Prénom :

Numéro d'étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--

e-mail Tél :

L'étudiant à profil spécifique bénéficie d'un aménagement de contrôle continu.
L'étudiant est encouragé à passer l'épreuve A et B (principe de la seconde chance). En cas d'empêchement, la moyenne sera calculée sur la base de la seule note C. Au cas où l'étudiant passera A et B (ou l'un des deux) ces notes seraient retenues si et seulement si elles sont supérieures ou égales à C.

Nota Bene : la demande d'aménagement pour les modules autres que ceux proposés par notre Faculté doit être faite dans le ou les départements concernés.

Strasbourg, le

Signature de l'étudiant

Signature du Responsable du Diplôme